



Menaces sur la profession de Psychologue à l'hôpital Public

Remerciement des psychologues contractuels après de bon et loyaux services à l'AP-HP.

Non remplacement des titulaires partant à la retraite.

Eclatement des postes de titulaires en CDD.

Limitations des CDD en temps non complet inférieur à 50%.

Difficultés d'exercice professionnel au regard de la politique comptable via la T2A et oubli de la dimension psychique et humaine dans la prise en charge des patients.

Les psychologues ont toutes les raisons de se mobiliser
pour défendre leur statut, leur travail
et leur présence dans les services hospitaliers.

Pour discuter de ces problèmes et construire une action collective qui seule pourra limiter les effets délétères de cette politique.

SUD Santé vous invite à une réunion
le mardi 25 novembre à 14h30
amphi Maurice Lamy
Hôpital Necker
(métro Pasteur ligne 6 ou Duroc ligne 13)